

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 novembre 2017
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 28 novembre 2017, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Je vous écris pour vous faire part de la déclaration profondément inquiétante qu'a faite récemment le chef du Corps des gardiens de la révolution islamique iranien, le général de division Mohammad Ali Jafari, dans laquelle il a exprimé l'intention de l'Iran de continuer d'armer le Hezbollah, organisation considérée comme terroriste par la communauté internationale, et de prendre des mesures à cette fin, et réaffirmé l'objectif déclaré de l'Iran de détruire l'État d'Israël.

Lors d'une conférence de presse tenue à Téhéran le jeudi 23 novembre 2017, Jafari a déclaré que le Hezbollah devait être armé pour lutter contre l'ennemi de la nation libanaise qu'était Israël et disposer naturellement des meilleures armes pour assurer la sécurité du Liban. Pour lui, c'était là une question « non négociable ». Il a ajouté qu'il était clair aujourd'hui que toute nouvelle guerre conduirait assurément à l'éradication du régime sioniste, qu'Israël avait eu une idée des capacités du front de résistance durant les guerres des 33 jours et des 22 jours et qu'un grand front de résistance s'étant désormais constitué, plus aucun doute n'était permis.

Cette déclaration témoigne une nouvelle fois encore des motivations dangereuses de l'Iran et des moyens dont il dispose pour déstabiliser la région. En violation des résolutions du Conseil de sécurité, l'Iran continue d'armer et de soutenir les activités d'organisations terroristes dans tout le Moyen-Orient. Il ne cache pas le rôle qu'il joue au Liban, notamment par la fourniture incessante d'armes et de matériel connexe à l'organisation terroriste Hezbollah pour la soutenir dans ses intentions destructrices. Les activités menées par l'Iran sont des violations scandaleuses de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, dont la résolution 2231 (2015) qui interdit de manière explicite la fourniture, la vente ou le transfert d'armes et de matériel connexe en provenance d'Iran, la résolution 1701 (2006) qui interdit la vente ou la fourniture d'armes et de matériel connexe au Liban, sauf celles autorisées par le Gouvernement libanais, et la résolution 1559 (2004).

Les propos de Jafari font par ailleurs écho aux menaces proférées ces derniers temps contre Israël par les dirigeants iraniens et ceux du Hezbollah, qui sont mentionnées dans les récents rapports du Secrétaire général sur l'application des résolutions 1701 (2006) et 1559 (2004). La crédibilité de ces menaces, ainsi que la détermination de l'Iran à continuer d'armer le Hezbollah, sont à mettre en rapport direct avec l'accumulation massive, incontrôlée et incessante de moyens militaires par cette organisation au Liban. Ces deux faits ne sauraient être envisagés isolément ni dans le vide.



Le Hezbollah a amassé plus de 100 000 roquettes et missiles capables pour la plupart de frapper n'importe quelle région d'Israël. Les terroristes du Hezbollah les ont positionnés dans des zones peuplées de civils du sud du Liban.

Le Conseil de sécurité doit condamner l'Iran et le Hezbollah qui continuent d'agir en violation de la résolution 1700 (2006), et demander à l'Iran de répondre de ses violations répétées de la résolution 2231 (2015).

Le Conseil doit également exiger du Gouvernement libanais qu'il s'acquitte de ses obligations et applique pleinement la résolution 1701 (2006) en empêchant le transfert illicite d'armes et de matériel connexe au Hezbollah.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**
